

Signature de la Charte « Protéines végétales et nouvelles ressources » : un engagement fort pour la transition agroécologique du Grand Est

La Région Grand Est a franchi une étape décisive dans son engagement pour une agriculture plus résiliente et durable en signant la Charte « Protéines végétales et nouvelles ressources ». Cet événement, qui s'est déroulé lors de la Foire de Châlons-en-Champagne, marque le lancement officiel d'un partenariat stratégique réunissant 28 acteurs clés du secteur. Parmi eux, des représentants de l'État, des chambres d'agriculture, des coopératives, des transformateurs, des laboratoires, ainsi que des start-ups innovantes.

Une mobilisation collective pour un territoire agroécologique

La signature de cette charte constitue le préambule au contrat de filières « Protéines végétales et nouvelles ressources », qui sera proposé au vote de la Région lors de la séance plénière de novembre 2024. Ce contrat, fruit de travaux collaboratifs initiés en juin dernier, vise à renforcer l'autonomie protéique et azotée du territoire, et accompagner la transition agroécologique des exploitations agricoles.

S'appuyant sur les orientations de la stratégie bioéconomie 2019-2022 et du programme Ambition 2030, ce contrat se concentrera sur trois axes principaux : la production, la transformation et la structuration des filières. Sept filières prioritaires, déjà présentes ou à fort potentiel de développement dans le Grand Est, ont été identifiées : pois, féverole, luzerne, lentilles, soja, sainfoin, ainsi que les protéines issues d'insectes, de microorganismes et de microalgues.

Un soutien crucial pour les acteurs régionaux

La Région Grand Est, première région productrice de lentilles, pois protéagineux et orge en France, est résolument engagée dans cette démarche. Elle entend ainsi répondre aux grands défis que sont l'autonomie protéique, la réduction des intrants chimiques, la protection des ressources naturelles et la souveraineté alimentaire. Le potentiel du territoire, avec sa diversité de cultures et son environnement favorable, est un atout majeur pour atteindre ces objectifs.

Les signataires de la charte ont réaffirmé leur volonté de travailler en synergie pour faire de l'agriculture un levier d'atténuation du réchauffement climatique et un moteur de la transition écologique. La charte souligne également l'importance de structurer un écosystème solide, reliant production, transformation et consommation, pour valoriser au mieux les protéines végétales et les nouvelles ressources du territoire.